

DOMINIQUE NEUMAN
AVOCAT
1535, RUE SHERBROOKE OUEST
REZ-DE-CHAUSSÉE, LOCAL KWAVNICK
MONTRÉAL (QUÉ.) H3G 1L7
TÉL. 514 849 4007
COURRIEL energie @mlink.net

MEMBRE DU BARREAU DU QUÉBEC

Montréal, le 13 décembre 2019

M^e Véronique Dubois, Secrétaire de la Régie
Régie de l'énergie
800 Place Victoria
Bureau 255
Montréal (Qué.) H4Z 1A2

Re: Dossier RDÉ R-4097-2019.
Investissements 2020 d'Hydro-Québec TransÉnergie.
Délai pour l'argumentation de l'Association québécoise de lutte contre la pollution atmosphérique (AQLPA) et de Stratégies Énergétiques (S.É.).

Chère Consœur,

Nous saurions gré à la Régie de permettre à l'Association québécoise de lutte contre la pollution atmosphérique (AQLPA) et à Stratégies Énergétiques (S.É.) de déposer leur argumentation au présent dossier le **lundi 16 décembre 2019 à 12h00**.

Il nous sera en effet impossible de déposer cette argumentation aujourd'hui étant donné la survenance d'une étape urgente au dossier R-4008-2017 d'Énergir, à laquelle nous participons aussi. Cette étape a été convoquée par la Régie le 10 décembre 2019, avec demandes de renseignements qui ont dû être logées le 11 décembre 2019 et une audience qui se tient aujourd'hui le 13 décembre 2019. De plus, le dépôt de demandes de renseignements sur le raccordement de centrales solaires au dossier tarifaire d'Hydro-Québec TransÉnergie R-4096-2019 a été devancé de la semaine prochaine jusqu'à aujourd'hui 13 décembre 2019.

Espérant le tout à votre entière satisfaction, nous vous prions, Chère Consœur, de recevoir l'expression de notre plus haute considération.



Dominique Neuman, LL.B.
Procureur de l'Association québécoise de lutte contre la pollution atmosphérique (AQLPA) et Stratégies Énergétiques (S.É.)

c.c. La demanderesse et les intervenants, par le *Système de dépôt électronique de la Régie (SDÉ)*.